

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

19

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 21 mars 2016



**MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. REBSAMEN  
**Secrétaire** : Mme CHARRET-GODARD  
**Membres présents** : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. FAVERJON - Mme TOMASELLI - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. BARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme OUTHIER - M. HELIE - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN  
**Membres excusés** : Mme JUBAN (pouvoir MME KOENDERS) - M. LOVICHY (pouvoir M. DESEILLE) - Mme HILY (pouvoir MME MODDE) - Mme CHEVALIER (pouvoir MME TROUWBORST) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir M. REBSAMEN) - Mme FERRIERE (pouvoir MME CHARRET-GODARD) - M. ROZOY (pouvoir M. PRIBETICH) - M. HOUPERT (pouvoir M. CHEVALIER)

### OBJET DE LA DELIBERATION

**Multi-accueil petite enfance Voltaire - Extension - Définition du programme et de l'enveloppe financière - Désignation du maître d'oeuvre - Demandes de subventions**

Madame Avena, au nom de la commission de l'éducation, de la petite enfance, des sports et de la jeunesse, expose :

Mesdames, Messieurs,

La capacité du multi-accueil petite enfance Voltaire peut être portée de 52 à 60 places, ce qui permettrait d'optimiser le fonctionnement et le coût de revient de l'établissement.

En effet, il existe à l'étage des locaux libres correspondant à l'ancien appartement de fonction de la Directrice, qui pourraient-être aménagés.

La section de 12 enfants installée à l'étage serait portée à 20 et pourrait bénéficier de deux salles d'activités, deux salles de repos et un espace sanitaire.

Il convient pour cela de :

- démolir des cloisons intérieures de l'ancien logement ;
- créer sur cette emprise deux espaces repos et sanitaire ;
- créer une ouverture entre l'ancien logement et l'étage du multi-accueil ;
- installer un meuble de change avec casiers intégrés dans la zone d'accueil.

L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération est estimée à 100 000 € TTC.  
La maîtrise d'œuvre pourrait être confiée aux services techniques municipaux.

Par ailleurs, des subventions sont susceptibles d'être accordées et qu'il convient de solliciter.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - adopter le programme proposé d'extension du multi-accueil petite enfance Voltaire ;
- 2 - arrêter le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération à 100 000 € TTC ;
- 3 - décider de confier sa maîtrise d'œuvre aux services techniques municipaux ;
- 4 - solliciter l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour le financement de cette opération au taux maximum ;
- 5 - dire que le financement sera assuré sur les crédits ouverts au budget 2016 ;
- 6 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**